de bataille toutes ses troupes disponibles, l'élite de ses généraux. L'empereur François-Joseph doit commencer à comprendre qu'en déclarant la guerre à la France il a commis une irréparable faute : *Felix culpa!* l'Italie lui doit sa délivrance. »

LOUIS JOURDAN.

« Un soir, au réfectoire, au lieu d'une lecture insipide que les quatre cents élèves s'apprêtaient à ne pas écouter, on entend lire un bulletin de victoire daté de Lutzen, où les grands noms de l'histoire moderne se croisent et s'entre-choquent comme dans un conflit d'armées; le champ de bataille est décrit, les mouvements militaires esquissés à grands traits, et le tout est accompagné d'une proclamation où l'auditoire croit reconnaître le grand style de l'empereur. Le lendemain tout se découvrit; l'auteur du récit, du bulletin, de la proclamation et de la bataille, c'était l'élève Salvandy. Il y avait là une de ces fautes, *felix culpa!* qu'il n'est pas donné à tous de commettre, et qu'on punit en les admirant. »

DE PONTMARTIN.

FELIX QUI POTUIT RERUM COGNOSCERE CAUSAS ! (*Heureux celui qui a pu pénétrer les causes secrètes des choses!*) Premier vers d'un passage célèbre des *Géorgiques* :

« Heureux celui qui a pu pénétrer les causes secrètes des choses, et qui, foulant aux pieds toute crainte, méprise l'inexorable destin et les menaces de l'avare Achéron ! »

C'est-à-dire : Heureux le sage qui, élevé par la connaissance de la vérité au-dessus des superstitions du vulgaire, ne craint pas même la puissance de la mort, ni les vains efforts que font les autres, à l'ordre éternel et invariable de la nature ! On fait souvent allusion à ce vers :

« Et vous, Edie, il peut vous être utile *rerum cognoscere causas*, de connaître l'origine et la nature du mandat d'arrêt en Ecosse. Je vous dirai donc encore une fois que personne en ce pays ne peut être arrêté pour dettes. »

WALTER SCOTT.

« Cette montagne ruinée (à Servoz, dans les Alpes) effraye le regard et la pensée. Je ne sais, et nul ne peut dire comment se déplaça le centre où reposait l'équilibre de ce grand corps. Quelle cause mina la base sur laquelle reposaient ces immenses plateaux, ces terrasses, ces dômes, ces pentes, ces aiguilles? Est-ce une convulsion du globe? Est-ce une goutte d'eau lentement distillée depuis des siècles?... *Felix qui potuit...* »

VICTOR HUGO.

« J'ai toujours admiré avec respect ces forts et généreux esprits dont les profondes investigations, dont les puissants calculs s'élèvent jusqu'aux cieux et descendent jusqu'au fond des abîmes, dont les merveilleuses découvertes s'étendent aux siècles les plus éloignés, pénètrent toute la nature et lui dérobent ses secrets les plus cachés! Volontiers je m'écrie : *Felix qui potuit rerum cognoscere causas!* Volontiers je rends un hommage solennel aux Laplace, aux Berthollet, aux Lavoisier, aux Cuvier et à tant d'autres. »

DUPANLOUP.

FÉLIX, gouverneur d'Arménie, père de Pauline, un des principaux personnages de la tragédie de *Polyeucte*, un des types les plus originaux du théâtre de Corneille. Félix fait disparaître non-seulement dans la pièce où il figure, mais dans toute la famille des héros cornéliens. Presque tous, en effet, sont sympathiques; Félix, au contraire, est presque odieux. C'est le type du fonctionnaire timide; c'est l'*homme en place* dont parle La Bruyère. Tous les sentiments sont étouffés en lui par l'ambition ou plutôt, c'est trop dire encore, par la peur de perdre sa place. Père égoïste, il a marié sa fille contre son gré, non à Sévère qu'elle aimait, mais à Polyeucte, l'homme le plus influent de la province. Mais Polyeucte se fait chrétien, ce qui est un acte de rébellion contre l'empereur, et voilà le pauvre beau-père bien embarrassé. Pendant ce temps, Sévère a fait fortune; il est devenu le favori du prince, et il revient en triomphateur après une campagne couronnée des plus beaux succès. Il accourt en Arménie pour épouser Pauline, dont il ignore le mariage. Nouvel embarras pour Félix. Il tremble quand il apprend que Sévère arrive avec un *gros de courtisans*. « Il nous perdra, ma fille ! » s'écrie-t-il avec angoisse. Que fera Félix alors? Ce que font d'ordinaire les gens en place. Il se tournera du côté du plus fort, du côté du succès. Il sacrifiera Polyeucte à Sévère. Oui, cette atroce pensée a traversé son esprit. Il n'a pas osé d'abord s'y arrêter; il ne l'a envisagée qu'à demi; mais bientôt il s'est familiarisé avec elle; il a fait froidement le calcul et la balance des intérêts, et il a accepté cette horrible combinaison avec la joie naïve d'un égoïste et d'un vieillard : condamner à mort Polyeucte le chrétien, et faire épouser Pauline à Sévère. « Tout est sauvé ! » se dit-il, et il s'applaudit de son ingénieux accommodement. Mais il a compté sans la vertu de Pauline, sans le désintéressement de Sévère. Pauline, qui aimait son mari, par devoir seulement, au commencement de la pièce, l'aime par entraînement à la fin. L'héroïsme de Polyeucte la transporte et la gagne; elle veut se faire baptiser pour mourir comme Polyeucte. Tous les plans de Félix sont renversés. Corneille se sent alors fort embarrassé de Félix. Il faut tout arranger, et il ne trouve pas de meilleur moyen que de le convertir, comme les autres. Mais on voit la *ficelle*, sauf le respect dû au vieux Corneille. La conversion de ce père égoïste, de ce vieillard hypocrite, de ce fonctionnaire ridicule et méprisable ne peut être sincère. Le spectateur n'y croit pas, et conserve jusqu'au bout son mépris, sinon sa haine, pour cet odieux personnage.

Félix ou l'Enfant trouvé, comédie en trois actes, mêlée d'ariettes, paroles de Sedaine, musique de Monsigny, représentée aux Italiens le 24 novembre 1777, après l'avoir été à Fontainebleau, devant la cour, le 10 novembre. Cet ouvrage fut le dernier du compositeur, et, sans être inférieur à l'opéra du *Déserteur* du même maître, il résume les qualités et les défauts qui constituent son style, c'est-à-dire un naturel saisissant, une sensibilité vraie, de la passion même, comme aussi une mélodie contournée, des phrases maladroitement écrites pour les voix, une harmonie maigre et souvent défectueuse. Le sujet de la pièce est empreint de cette sensiblerie exagérée qui a inspiré les tableaux de Greuze. Un jeune homme, recueilli dès son bas âge par un honnête villageois, est en butte à la haine des fils de ce dernier, et comme il le fuir son toit hospitalier, où demeure la gentille Thérèse, qu'il aime. Mais Félix sauve les jours d'un seigneur inconnu, qui se trouve être à la fois le père de l'*enfant trouvé* et le propriétaire d'une somme considérable que le villageois a entre les mains, et qu'il restitue. Félix épouse Thérèse. Cet opéra abonde en morceaux peu développés, mais traités avec force et pathétique. L'air : *Non, je ne serai point ingrat*, a été célèbre dans son temps. Le trio : *Ne vous repentez pas, mon père*, dans lequel se trouvent ces phrases :

Nous travaillerons,
Nous vous nourrirons,

faisait verser des larmes. Le quatuor : *O ciel! est-il possible?* est fort remarquable et traité avec beaucoup d'habileté. Nous rappellerons encore le duo plein de passion : *Adieu, Félix; adieu, Thérèse!* Après ces morceaux de première importance, il en est d'autres dans la partition qui ne sont pas sans mérite, par exemple, l'air de l'abbé : *Qu'on se balte, qu'on se déchire*, l'air de Thérèse : *Quoi! tu me quittes?* la scène : *Non, je parz*, » enfin le quintette très-agréable, original et d'un grand effet : *Finissez donc, monsieur le militaire*. Le rôle de Félix a été créé par Clairval et repris avec éclat par Elleviou. On a donné cet ouvrage à l'Opéra-National (Théâtre-Lyrique) en 1847. L'opéra de *Félix* est un de ceux qui peuvent encore plaire au public. Cette musique a des accents qui seront toujours sympathiques. Doué de moins de génie et de moins d'invention que Grétry, Monsigny a une sensibilité plus profonde, parce qu'elle est plus réelle. Il émeut avec moins d'art, et on comprend que Sedaine ait dit en entendant son premier ouvrage, le *Cadi dupé* : « Voilà mon homme ! »

FÉLIX, bourg d'Espagne, province et à 23 kilom. O.-N.-O. d'Almeria, au pied de la sierra de Almejijar; 2,540 hab. Commerce de bétail, céréales, riz et antimoine. Des mines de ce métal sont exploitées dans les environs; il en existe également de plomb, qui l'ont été jadis, mais qui sont aujourd'hui abandonnées.

FÉLIX-DE-CARAMAN (SAINT-), bourg et commune de France (Haute-Garonne), cant. de Revel, arrond. et à 18 kilom. N.-E. de Villefranche; pop. aggl., 722 hab. — pop. tot., 2,696 hab. Commerce de grains et de farines. A peu de distance, près du bassin de Naurouse, obélisque élevé à la mémoire de Riquet. Ancien château de Montmorency. En 1167, les Albigeois réunis en assemblée générale y nommèrent un pape appelé Nequinta.

FÉLIX (saint), martyr gaulois, mort à Sédéloë (aujourd'hui Saulieu), dans la province lyonnaise, vers 170. Il était marchand lorsqu'il accueillit dans sa maison saint Andoche et saint Thyrse, qui venaient prêcher l'Evangile dans les Gaules. Arrêté pendant la persécution qui eut lieu sous Marc-Aurèle, il fut assommé à coups de bâton. L'Eglise l'honore le 24 septembre.

FÉLIX DE NOLE (saint), né à Nole (Campanie), mort vers 266. Pendant la persécution de Déce (250), Félix, qui était alors prêtre, fut chargé par l'évêque de Nole, saint Maxime, de gouverner son église. Arrêté, fouetté, emprisonné, il s'évada miraculeusement, si l'on en croit les hagiographes, puis sauva saint Maxime, qui était sur le point de périr de faim et de froid, revint avec lui à Nole, où ils se cachèrent jusqu'à la fin de la persécution, et refusa, par humilité, après la mort de Maxime, d'occuper le siége de Nole. L'Eglise l'honore le 14 janvier.

FÉLIX (saint), évêque de Tubise ou Thibare, dans la province d'Afrique, né en 247, décapité en 303. Sur son refus de remettre à l'intendant de la province, Magnilien, les livres sacrés pour qu'ils fussent brûlés, il fut traduit devant le proconsul Anulinius, qui l'envoya à Rome. Arrivé à Venuse, Félix fut jugé par un commissaire des empereurs Dioclétien et Maximien et condamné à la peine capitale. Sa fête se célèbre le 24 octobre.

FÉLIX (saint), évêque de Nantes, mort vers 583. Il était issu d'une illustre famille d'Aquitaine. Il succéda, en 549, bien qu'marié, à l'évêque Evuncrus, montra de grands talents administratifs, fit exécuter à Nantes des travaux d'utilité publique, assainir des quartiers, établir des moulins, construire une magnifique cathédrale, dont Fortunat a fait la description, et il distribua son patrimoine aux églises et aux indigents. Ce prélat, dont le caractère manquait de douceur, eut de vifs démêlés avec Grégoire de Tours. Il était l'ami du poëte Fortunat. Félix est honoré le 7 juillet.

FÉLIX (saint), évêque de Dunwich (comté de Suffolk), en Angleterre, mort en 646. Il convertit à la foi Sigebert, roi des East-Angles, ainsi que presque tous les idolâtres de cette contrée, et fonda des églises, des monastères et des écoles.

FÉLIX (saint), évêque de Ravenne, mort en 716. Il dut à son savoir et à son éloquence d'être élevé au siége épiscopal de cette ville, ayant oublié ses devoirs au point d'exciter le peuple à la révolte contre l'empereur, et le clergé à la désobéissance envers le pape, il fut arrêté par ordre de Justinien II et conduit à Constantinople, où il eut les yeux crevés. Le successeur de Justinien, Philippicus, rétablit saint Félix sur son siége (712). A partir de ce moment, ce prélat donna l'exemple de toutes les vertus.

FÉLIX DE VALOIS (saint), fondateur, avec saint Jean de Matha, de l'ordre de la Rédemption des captifs, né dans le Valois en 1127, mort à Cerfroid en 1212. Il vécut jusqu'à l'âge de soixante ans dans un petit ermitage qu'il s'était construit à l'extrémité du Valois, dans l'Ile-de-France. Il s'était rendu, en 1197, à Rome avec saint Jean de Matha, et les deux pieux personnages avaient obtenu du pape Innocent III de fonder l'ordre religieux de la Trinité ou de la Rédemption des captifs. Félix contribua beaucoup à la propagation de l'ordre, forma un établissement à Paris et alla mourir dans la solitude de Cerfroid. Il est honoré le 20 novembre.

FÉLIX DE CANTALICE (saint), capucin italien, né à Cantalice (Ombrie) en 1513, mort en 1587. D'abord gardeur de pourceaux, puis domestique, il entra dans l'ordre des capucins (1543), remplit pendant quarante ans à Rome les fonctions de frère quêteur et se distingua par sa charité, par ses jeûnes et par ses austérités. « Toutes les nuits, dit le P. Jean-François de Dieppe, il se donnait une discipline sanglante, malgré une colique bilieuse qui le tourmentait cruellement, mais dont il faisait ses délices ainsi que de toutes ses autres douleurs. qu'il appelait les *fleurs du paradis*. » Sa fête se célèbre le 21 mai.

FÉLIX Ier (saint), vingt-sixième pape (269-274). Son pontificat fut signalé par des luttes contre les hérésiarques Sabellius et Paul de Samosate et par la persécution d'Aurélien. Lui-même souffrit pour la foi; mais il est inexact qu'il ait été martyrisé. Les lettres qu'on lui attribue n'ont aucun caractère d'authenticité.

FÉLIX II, pape, mort en 365. Il était archidiacre de l'Eglise de Rome en 355, lorsqu'il fut nommé pape par l'empereur Constance, soutien de la faction arienne, pendant l'exil de Libère. Il fut déposé après le rétablissement de ce pontife. Plusieurs autorités ecclésiastiques le regardent comme antipape.

FÉLIX III (saint), pape de 483 à 489. Il montra plus d'énergie que de prudence dans la poursuite des hérésies et des schismes, rejeta l'*Hénotique* ou *édit d'union*, publié par l'empereur Zénon pour concilier les catholiques et les eutychéens; excommunia Acace, patriarche de Constantinople, et occasionna de grands troubles par l'âpreté de son zèle. Il reste de lui des lettres, dont quelques-unes sont apocryphes.

FÉLIX IV, pape de 526 à 530, natif de Bénévent, succéda au pape saint Jean Ier, grâce à l'empereur Théodoric Ier. Ce pontife gouverna avec sagesse et intelligence. On a publié sous son nom trois lettres, dont les deux premières sont apocryphes.

FÉLIX V, antipape. V. SAVOIE (Amédée VIII, duc DE). V. aussi EUGÈNE IV, pape.

FÉLIX, affranchi de Claude et proconsul de la Judée vers l'an 53 de l'ère chrétienne. Il se rendit célèbre par sa tyrannie et ses exactions, et, suivant l'énergique expression de Tacite, « exerça le pouvoir souverain avec le caractère d'un esclave. » Ce fut lui qui fit emprisonner saint Paul, à la demande des Juifs. Toutefois, au milieu de ses cruautés et de ses débauches, il sut délivrer la Judée des brigands qui la ravageaient, de faux prophètes, de faux messies qui surgissaient de toutes parts et excitaient des troubles continuels. Accusé à Rome par ses administrés, il fut sauvé par le crédit de son frère, l'affranchi Pallas.

FÉLIX, schismatique espagnol, évêque d'Urgel, en Catalogne, mort en 818. Vers 791, il professa la doctrine que Jésus-Christ, selon la nature humaine, n'est que fils adoptif et nuncupatif de Dieu. Le pape Adrien Ier, apprenant que cette hérésie se propageait dans les Asturies, la Galice, la Septimanie, la condamna dans une lettre qu'il adressa aux évêques d'Espagne. Les conciles de Narbonne (791), de Frioul (791), de Ratisbonne (792), d'Aix-la-Chapelle (797), de Rome (799) se prononcèrent dans le même sens. Sommé par Charlemagne de comparaître au concile d'Aix-la-Chapelle, Félix signa une rétractation; mais il ne fut pas moins déposé et relégué à Lyon, où il mourut, persistant à soutenir sa doctrine, comme le montra un écrit qu'il composa à la fin de sa vie. Sa *profession de foi*, faite à Aix-la-Chapelle, a été publiée dans les *Opera* d'Alcuin (Paris, 1617).

FÉLIX (Claude), écrivain religieux, né à Montigny-sur-Aube, mort en 1542. Il fut grand vicaire de l'évêque de Langres et prédicateur distingué. On a de lui, sous le titre de *De pontificibus urbis Lingonicæ* (1512), une histoire des évêques de Langres restée manuscrite.

FÉLIX, surnommé **Pratensis**, hébraïsant italien, né à Prato, mort en 1557. Il apprit les langues orientales sous la direction de son père, qui était rabbin, voyages, après la mort de celui-ci, en Italie, se convertit au catholicisme et entra dans l'ordre des religieux de Saint-Augustin. On a de lui une version des Psaumes, intitulée : *Psalterium ex hebræo translatum* (Venise, 1515); *Biblia sacra hebræa, cum utraque Masora et Targum* (1518, 4 vol. in-fol.).

FÉLIX (le R. P. Célestin-Joseph), célèbre prédicateur jésuite, né à Neuville-sur-Escaut, près de Valenciennes, le 28 juin 1810, d'une famille de cultivateurs. Placé chez un de ses tantes, à Cambrai, il suivit dans cette ville les modestes classes des frères de l'école chrétienne, fut ensuite envoyé au collége, où ses progrès furent rapides, et enfin prit le rabit ecclésiastique. Il compléta ses études théologiques en Belgique, particulièrement à Louvain, entra chez les jésuites en 1837 et fit son noviciat à Tronchienne, près de Gand, et à Saint-Acheul. Il avait été ordonné prêtre à Liége.

Ces détails, que nous résumons en quelques lignes, n'offrent pas, on le voit, un bien grand intérêt. En réalité, la vie d'un orateur chrétien élevé pour la chaire (en dehors de circonstances particulières) ne commence, à proprement dire, que du jour où il paraît avec quelque éclat dans la chaire. Ajoutons seulement, parce que c'est un point assez important à noter, pour l'appréciation de son talent, que le père Félix professa un certain nombre d'années la rhétorique dans diverses maisons de son ordre, à Cambrai, à Brugelette, à Saint-Acheul, à Amiens.

Un discours prononcé à une distribution de prix le fit juger, par ses supérieurs, digne de se consacrer à la prédication. On l'envoya à Paris, où il suivit les conférences de MM. Dupanloup, Deguerry et autres prédicateurs en renom. Là, il se forma progressivement par cette culture persévérante, spéciale, laborieuse, que les puissantes corporations religieuses sont seules, peut-être, en mesure de donner aux sujets dont elles relien. Lui-même souffrit pour la foi; mais il est inexact qu'il ait été martyrisé. Les lettres qu'on lui attribue n'ont aucun caractère d'authenticité.

FÉLIX II, pape, mort en 365. Il était archidiacre de l'Eglise de Rome en 355, lorsqu'il fut nommé pape par l'empereur Constance, soutien de la faction arienne, pendant l'exil de Libère. Il fut déposé après le rétablissement de ce pontife. Plusieurs autorités ecclésiastiques le regardent comme antipape.

FÉLIX III (saint), pape de 483 à 489. Il montra plus d'énergie que de prudence dans la poursuite des hérésies et des schismes, rejeta l'*Hénotique* ou *édit d'union*, publié par l'empereur Zénon pour concilier les catholiques et les eutychéens; excommunia Acace, patriarche de Constantinople, et occasionna de grands troubles par l'âpreté de son zèle. Il reste de lui des lettres, dont quelques-unes sont apocryphes.

FÉLIX IV, pape de 526 à 530, natif de Bénévent, succéda au pape saint Jean Ier, grâce à l'empereur Théodoric Ier. Ce pontife gouverna avec sagesse et intelligence. On a publié sous son nom trois lettres, dont les deux premières sont apocryphes.

FÉLIX V, antipape. V. SAVOIE (Amédée VIII, duc DE). V. aussi EUGÈNE IV, pape.

FÉLIX, affranchi de Claude et proconsul de la Judée vers l'an 53 de l'ère chrétienne. Il se rendit célèbre par sa tyrannie et ses exactions, et, suivant l'énergique expression de Tacite, « exerça le pouvoir souverain avec le caractère d'un esclave. » Ce fut lui qui fit emprisonner saint Paul, à la demande des Juifs. Toutefois, au milieu de ses cruautés et de ses débauches, il sut délivrer la Judée des brigands qui la ravageaient, de faux prophètes, de faux messies qui surgissaient de toutes parts et excitaient des troubles continuels. Accusé à Rome par ses administrés, il fut sauvé par le crédit de son frère, l'affranchi Pallas.

FÉLIX, schismatique espagnol, évêque d'Urgel, en Catalogne, mort en 818. Vers 791, il professa la doctrine que Jésus-Christ, selon

bon de remarquer cette contradiction singulière, c'est que l'Eglise romaine, par exemple, qui est la tradition et l'autorité, reste opiniâtrément dans la vieille inflexibilité, ne fait pas même la moindre concession de langage, et que ces progrès dans les institutions, dans les idées et dans les mœurs, sont par elle chargés d'anathèmes et présentés comme des conquêtes de l'esprit du mal, comme d'abominables égarements. Périodiquement, elle les condamne et les maudit dans ses *syllabus* et dans tous les manifestes officiels dont elle inonde l'univers. Ce désaccord n'est d'ailleurs qu'apparent. En analysant les œuvres des prédicateurs que nous venons de citer, sans s'arrêter à la surface, aux images éclatantes et aux mots retentissants, on voit clairement que le fond est le même : il s'agit toujours d'enfermer la pensée humaine dans les limites de la foi. En un mot, si l'on veut bien nous permettre cette rudesse de langage, après avoir tout fait dans le passé pour arrêter l'expansion du progrès, l'Eglise, du moins les plus intelligents d'entre ses avocats, voudraient aujourd'hui le faire tourner au profit de leurs principes et de leur domination morale. Sous les formules décharnées du père Félix, derrière ses grands mots de liberté, d'égalité, d'émancipation de la pensée, vous retrouvez, ferme et inébranlable, dans toute sa pureté, l'antique doctrine de l'autorité absolue, de l'obéissance passive, de la soumission morale, intellectuelle et physique, qui reste à jamais l'idéal de toute école théocratique. Telles sont les idées du brillant orateur qui veut régénérer l'éducation, le gouvernement des sociétés, la marche du genre humain, le développement de la civilisation, etc.; telles, même sur les questions d'esthétique et d'art, comme on l'a vu dans ses conférences de 1867, qui, pour le dire en passant, n'étaient, au fond, que la paraphrase d'un livre de Cousin, le *Vrai, le beau et le bien*. Nulle part, d'ailleurs, il n'a mieux montré la vide de ses idées. Etudiant, après Cousin, l'idée du *beau*, il ne sait que ressasser ce qu'il y a de plus banal et de plus usé. Il